

**Le point de l'actualité de la semaine : 006/2024 :**

**Par André Dulou 156<sup>ème</sup> SR, responsable de la revue de presse  
Défense de l'UNION-IHEDN**

---

## **A la une aujourd'hui : Données culturelles et stratégies militaires : autour de la notion de l'imamat dans l'Iran contemporain (Diploweb, 10 février 2024, Fatima Moussaoui)**

Aujourd'hui, la référence au religieux est le plus souvent ignorée dans la pensée militaire et stratégique occidentale. Afin de combler ce déficit, cet article innovant a pour objectif d'analyser en Iran le rôle spirituel et temporel de l'*imamat* comme outil de mobilisation, de recrutement et de fidélisation des jeunes et moins jeunes pour adhérer à un idéal idéologique, dans le cadre de la stratégie militaire déployée par le Corps des Gardiens de la Révolution au service de la République islamique d'Iran.

En effet, depuis 1979, le concept d'*imamat* en tant que dogme religieux et doctrine politique constitue le fondement de la stratégie militaire de l'Iran. Porté par le Corps des Gardiens de la Révolution qui œuvre à sa diffusion régionale aussi bien au Liban, qu'en Iraq, au Yémen ou en Syrie, ce concept fait en réalité l'objet d'appropriations locales différenciées et contrastées.

De l'imamat à *Wilayat e- Faqih*

L'IMAMAT, est une conception qui repose sur le choix d'un guide religieux proche de Dieu afin de guider la communauté musulmane ; où il se base sur l'articulation entre l'autorité spirituelle et une autorité politique. Vraisemblablement cette conception est proche de la vision du courant sunnite qui revendique le Calife comme celui qui règne dans un émirat et est également le guide de la communauté musulmane sur terre. Les Chiites comme les Sunnites justifient cette conception de l'imamat par le hadith [1] du prophète Mohamed : « Je laisse deux choses en vous, si vous les considérez, vous ne serez pas induits en erreur - le Livre de Dieu, le Très-Haut et ma famille. [2] » Ce hadith atteste que le Prophète laisse à son *Ummah* [3] le Coran et sa famille pour les éclairer et les aider à trouver le chemin de l'Islam. La doctrine de l'imamat au sens général est complexe à définir en quelques lignes et mérite un travail plus approfondi. Nous retiendrons pour notre intervention le plus important et plus spécifiquement l'imamat dans la version de *Wilayat e-faqih*. [4]

La *Wilayat e-faqih* reste un acte révolutionnaire dans la pensée chiite moderne initiée par l'Ayatollah Khomeiny comme le signale Constance Arminjon dans son livre : « la doctrine de la *Wilayat e-faqih* bien loin de perpétuer une tradition menacée par la sécularisation, constitue une révolution. [5] » Selon la vision de l'Ayatollah Khomeiny, il est primordial de mettre en place un gouvernement régi par les préceptes de l'Islam, sous une autorité de *wilaya* et *faqih*, c'est-à-dire de juriste investi par Dieu assurant la continuité des fonctions du prophète. Une des nouveautés dans la conception de cette doctrine par l'Ayatollah Khomeiny est la fonction de l'imam hissé au rang supérieur, équivalent à celui des prophètes par son « infailibilité ». Il faut souligner qu'elle reste un point de discorde important entre les penseurs chiites.

<https://www.diploweb.com/Donnees-culturelles-et-strategies-militaires-autour-de-la-notion-de-l-imamat-dans-l-Iran.html>

---

-0-

**Les actualités de défense, avec cet article, sur le drone patroller :**

## **Selon la Section technique de l'armée de Terre, le Système de drone tactique Patroller a été « relancé » (OPEX 360, 11 février 2024, Laurent Lagneau)**

Il y a maintenant près de huit ans, la Direction générale de l'armement [DGA] notifia à Safran le contrat relatif au programme SDT [Système de drone tactique] pour le compte de l'armée de Terre. Depuis, les retards se sont accumulés, notamment en raison de la perte d'un drone Patroller lors d'un « vol de réception industrielle », en décembre 2019. Il fut établi par la suite que cet accident avait été causé par un défaut identifié au niveau d'un calculateur de commandes de vol.

Évidemment, le calendrier des livraisons dut être revu, le temps de mener des essais supplémentaires. Ceux-ci ayant donné satisfaction, les dix premiers drones [sur les quatorze commandés à l'époque] devaient remis à la DGA dans le courant de l'année 2022. Puis, l'armée de Terre annonça que le 61<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie [RA] allait entrer en « phase d'appropriation » du SDT à partir du premier semestre 2023.

Pour rappel, le SDT se compose de cinq drones et de deux aux stations au sol et repose sur le Patroller qui, développé à partir du motoplaneur allemand Stemme S15, peut voler à 20'000 pieds d'altitude pendant 20 heures. Avant d'être armé, il est doté d'une boule optronique Euroflir 410, d'une nacelle de désignation laser, d'une charge de guerre électronique et d'un radar PicoSAR AESA [fourni par Leonardo].

Quoi qu'il en soit, même s'il a été certifié par la DGA en février 2023 et que le 61<sup>e</sup> RA l'a utilisé durant l'exercice interarmées Orion, le SDT n'est toujours pas opérationnel.

<https://www.opex360.com/2024/02/11/selon-la-section-technique-de-larmee-de-terre-le-systeme-de-drone-tactique-patroller-a-ete-relance/>

## **De nouveaux yeux pour le char Leclerc (HOME FOB, 8 février 2024, Nathan Gain)**

Les chars Leclerc de l'armée de Terre verront mieux et plus loin, résultat d'un contrat attribué à Nexter (KNDS) et Safran Electronics & Defense pour le développement et l'intégration de nouveaux viseurs au profit du chef de char et du tireur.

Réunis au sein d'un groupement momentané d'entreprise, Nexter et Safran numériseront « *le cœur optronique du système d'arme du char Leclerc, pour accroître le flux de données et fournir des images de très haute qualité dans toutes les conditions* », explique un communiqué conjoint diffusé ce matin. Un enjeu concrétisé au travers d'un nouveau marché distinct de celui engagé pour la rénovation des Leclerc.

Mentionné en avril dernier par le chef d'état-major de l'armée de Terre (CEMAT), le général Pierre Schill, cet effort de modernisation comprend le remplacement de la régie vidéo analogique du char par une nouvelle régie vidéo numérique. Côté tireur, le viseur recevra « *des senseurs optroniques de dernière génération et une nouvelle électronique* ». Ces senseurs, ce sont la caméra thermique SATIS GS HD+ de Safran E&D et un télémètre laser fourni par Safran Vectronix. La réalité augmentée ne fait quant à elle pas partie du périmètre.

<https://www.forcesoperations.com/de-nouveaux-yeux-pour-le-char-leclerc/>

## **FFS – Prépa ops interarmées sur la base aérienne projetée de N'Djamena au Tchad (Défense, 9 février 2024, Armée de terre)**

Délivrer la qualification de chefs largueurs aux forces en présence, c'était l'objet de la formation délivrée au profit de militaires des forces françaises au Sahel, du 26 janvier au 1<sup>er</sup> février 2024. Cette séquence a été rendue possible grâce à l'avion tactique CASA CN-235 de l'armée de l'Air et de l'Espace, permettant de parfaire les compétences des FFS, de l'armée tchadienne et d'approfondir l'interopérabilité interarmées au profit de la sécurité régionale.

Formés au sol avant d'opérer à des largages de colis au-dessus de la base aérienne de N'Djamena, les largueurs de l'armée de Terre ont profité de la présence d'une équipe de formateurs et de l'avion CASA pour compléter leur qualification. Ces exercices réguliers au Tchad constituent une composante essentielle de la préparation opérationnelle interarmées pour les militaires français et tchadiens.

Les troupes aéroportées profitent de la disponibilité des moyens aériens présents sur place pour intensifier leur entraînement spécifique au saut. Ainsi, les « paras » du groupement tactique interarmes (GTIA – échelon tactique terrestre des FFS) sautent de jour comme de nuit. Ils sont par ailleurs régulièrement accompagnés de militaires tchadiens parachutistes afin d'éprouver l'interopérabilité franco-tchadienne dans ce domaine très spécifique.

<https://www.defense.gouv.fr/terre/actualites/ffs-prepa-ops-interarmees-base-aerienne-projetee-ndjamena-au-tchad>

**Les relations internationales :**

### **Trump ne garantit pas la sécurité de l'Otan, l'article 5 en péril ( Lignes de défense, 11 février 2024, Philippe Chapleau)**

Lors d'un meeting samedi en Caroline du Sud, Donald Trump a réitéré une menace déjà lancée en 2020: il se dit prêt à laisser les Européens seuls en cas d'attaque russe. Lors du meeting, Trump a rapporté une conversation avec un des chefs d'Etat de l'Otan, sans le nommer. "Un des présidents d'un gros pays s'est levé et a dit: et bien, monsieur, si on ne paie pas et qu'on est attaqué par la Russie, est-ce que vous nous protégerez ?", a raconté le milliardaire avant de révéler sa réponse: "Non, je ne vous protégerais pas. En fait je les (NDLR: les Russes) encouragerais à vous faire ce qu'ils veulent. Vous devez payer vos dettes".

Que reproche-t-il aux Européens de l'Otan: de ne pas contribuer suffisamment au budget de l'Alliance en n'augmentant pas sensiblement la part de leur PIB consacré à la défense. Et de trop compter sur l'Oncle Sam pour les protéger face à Poutine.

<https://lignesdedefense.blogspot.com/2024/02/11/trump-ne-garantit-pas-la-securite-de-l-otan-l-article-5-en-p-24422.html>

### **Guinée : libertés en péril ? (Revue Conflits, 11 février 2024)**

L'histoire politique de la Guinée, depuis son accession à l'indépendance, est une alternance paradoxale et récurrente de promesses de gouvernance vertueuse, mais renvoyés aux calendes grecques par les nouvelles autorités qui restreignent l'espace des libertés aussitôt installées sur les ors du pouvoir.

Eric Topona, journaliste au service Afrique de la Deutsche Welle

Lorsque des foules, dans les rues de Conakry, tout autant en liesse que médusées, verront Alpha Condé brandi comme un trophée de guerre par ses tombeurs dans un cortège motorisé roulant en trombe, nombre de ceux qui exultaient alors acclamaient les « sauveurs » qui étaient parvenus à déchoir de son trône l'éternel opposant et le professeur de droit public devenu chef de l'État. En effet, les deux mandats successifs du juriste président ne s'étaient guère illustrés par de distingués égards pour l'État de

droit. L'acrobatie juridique qui venait de précéder sa réélection fut perçue par une frange importante de l'opinion publique guinéenne comme la forfaiture de trop.

Son successeur, Mamady Doumbouya, avait si bien perçu ce ras-le-bol des Guinéens, avides de voir enfin advenir en Guinée un État de droit. Le nouveau chef de l'État, en procédant à la libération des acteurs de la société civile de premier plan qui s'étaient opposés au « troisième mandat » d'Alpha Condé et revendiquaient le respect de la Constitution, sembla donner des gages dans ce sens. Bien plus, le discours d'investiture du nouveau chef de l'État, alors très attendu et vivement salué par les acteurs politiques comme ceux de la société civile, avait inscrit au cœur de son projet de société la justice sociale et l'État de droit.

Dans les pays voisins de la Guinée, ceux actuellement en période de transition militaire, nombre d'observateurs relèvent, pour le déplorer, que les médias sont entrés dans un régime de restrictions qui ne manquent pas de préoccuper les organisations de défense des droits humains et de la liberté de la presse en particulier. Si ceux de la nouvelle Alliance des États du Sahel (AES) justifient ce recul de l'État de droit au nom d'une nécessaire union sacrée dans la lutte contre le terrorisme, la Guinée n'est cependant pas en proie aux mêmes préoccupations d'ordre sécuritaire.

<https://www.revueconflits.com/guinee-libertes-en-peril/>

## **La Centrafrique va accueillir la première base militaire russe en Afrique (Mondafrique, 9 février 2024, Jocksy Andrew Ondo-Louemba)**

*Bien que jusqu'à présent la Russie se soit distinguée en tant que grande puissance militaire sans présence officielle sur le continent africain, cette situation est sur le point d'évoluer radicalement. En effet, Moscou s'apprête à rompre avec cette tradition en rejoignant le cortège des nations extra-africaines qui ont déjà implanté leurs bases sur le sol africain, souvent sans définir clairement leurs objectifs ultimes.*

Depuis que la Russie a commencé sa guerre contre l'Ukraine, on nous a dit que Moscou se dirigeait vers le désastre. En écho aux points de vue des gouvernements occidentaux, des groupes de réflexion et de leurs analystes, de nombreux médias nous ont dit que la Russie n'aurait pas l'endurance nécessaire pour soutenir une campagne prolongée alors que l'Occident finançait et armait l'Ukraine. Mais si les actions de la Russie en Afrique sont des indicateurs de son niveau actuel d'endurance, Moscou semble plus revigorée que jamais. Ses actions se font sentir partout sur le continent, laissant entendre que sa campagne en Ukraine ne perd pas de son élan, comme certains voudraient nous le faire croire.

La Russie rejoint le club des pays ayant des bases en Afrique

Fait intéressant, la Russie est peut-être la seule grande puissance militaire à ne pas avoir de base militaire en Afrique. Mais cela est sur le point de changer. La Russie va rejoindre une longue liste de pays non africains qui ont déjà établi des bases sur le continent, la plupart sans objectif final clair.

<https://mondafrique.com/confidentiels/afrique/la-centrafrique-va-accueillir-la-premiere-base-militaire-russe-en-afrique/>

**Sur le plan de l'économie, cet article sur les dividendes des majors pétrolières :**

## **Dividendes des majors pétrolières : plus de 100 milliards de dollars pour les actionnaires des grands groupes pétroliers en 2023 (Les Crises, 9 février 2024, Julia Conley)**

L'année 2023 a été marquée par des événements météorologiques qui ont montré de plus en plus clairement que la Terre est entrée dans ce que le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a appelé « l'ère de l'ébullition mondiale », avec des incendies de forêt et des vagues de chaleur prolongées qui ont touché des millions de personnes, et des scientifiques qui ont confirmé que leurs souffrances étaient le résultat direct de l'extraction des combustibles fossiles et du réchauffement de la planète.

Mais pour les cinq plus grands géants pétroliers du monde, l'année a été marquée par des bénéfiques records et l'approbation de plusieurs nouveaux projets majeurs dans le domaine des combustibles fossiles, ce qui a permis aux entreprises de prodiguer à leurs actionnaires des dividendes qui devraient dépasser les 100 milliards de dollars, signe que les dirigeants ne craignent guère une baisse de la demande pour leurs produits, a déclaré un économiste.

Les entreprises – BP, Shell, Chevron, ExxonMobil et TotalEnergies – ont dépensé 104 milliards de dollars en versements aux actionnaires en 2022, et devraient récompenser les investisseurs avec encore plus de rachats et de dividendes pour 2023, a rapporté *The Guardian*.

Shell a annoncé en novembre son intention de verser au moins 23 milliards de dollars à ses investisseurs, soit plus de six fois le montant qu'elle prévoyait de consacrer à des projets d'énergie renouvelable, tandis que BP a promis à ses actionnaires une augmentation de 10 % de ses dividendes et que Chevron pourrait dépasser les 75 milliards de dollars de rachat d'actions qu'elle avait annoncés au début de l'année dernière

<https://www.les-crises.fr/dividendes-des-majors-petrolieres-plus-de-100-milliards-de-dollars-pour-les-actionnaires-des-grands-groupes-petroliers-en-2023/>

## **La crise agricole épingle la fausse route de la lutte contre le réchauffement climatique (Télos, 9 février 2024, Charles Wyplosz)**

C'est peut-être prétentieux de l'affirmer, mais il y a une règle immuable en démocratie : à trop secouer les principes économiques, les choix politiques finissent toujours mal. Ce peut être un échec coûteux, une remise en cause plus ou moins discrète, ou des conséquences électorales sévères. La crise agricole révèle les sérieuses dérives de la lutte contre le réchauffement climatique.

Face aux manifestations qui se multiplient un peu partout en Europe, la Commission vient d'abandonner une partie importante de son Pacte vert. Ce plan a été approuvé par tous les gouvernements des pays membres, avant d'être rejeté par le Parlement européen en novembre dernier en ce qui concerne la réduction de l'usage des pesticides. Mais les défauts du pacte sont plus profonds, c'est toute la stratégie qui est en question.

Un petit détour sur les principes économiques. Réduire les pollutions est un vieux problème bien étudié. Il y a trois approches possibles. La première est d'appliquer la règle du pollueur-payeur. Il s'agit d'imposer des taxes aux émissions indésirables, histoire de décourager les producteurs et les consommateurs, et d'encourager des productions alternatives. La seconde, c'est l'idée de subventionner les pollueurs pour

qu'ils polluent moins ou pas du tout. La troisième, c'est d'interdire purement et simplement les pollutions au moyen de réglementations.

<https://www.telos-eu.com/fr/la-crise-agricole-epingle-la-fausse-route-de-la-lu.html>

## **La mauvaise santé économique de la Chine accroît sa rivalité avec les États-Unis (Asialyst, 10 février 2024, Pierre-Antoine Donnet)**

**Sur fond de grave crise économique mais aussi de questionnements politiques en Chine, la rivalité géostratégique sino-américaine ne cesse de croître sur tous les fronts : l'Asie de l'Est, le Moyen-Orient ainsi que la guerre en Ukraine. Au point que nombre d'analystes craignent une fuite en avant à Pékin et estiment un risque de guerre chaude ou froide de plus en plus grand.**

La Chine ne veut à aucun prix être la cible de sanctions occidentales à l'heure où son économie bat de l'aile. Elle livre donc à l'Occident une guerre par procuration : la Corée du Nord procure de grandes quantités d'armes à l'armée russe engagée depuis deux ans dans une guerre meurtrière en Ukraine, l'Iran s'efforce par tous les moyens de déstabiliser le Moyen-Orient.

L'économie chinoise n'en finit pas de s'enfoncer dans un gouffre dont on ne voit pas le fond, suscitant de graves inquiétudes dans les milieux économiques et politiques occidentaux. Ces derniers le craignent : le régime chinois, alarmé par des perspectives sociales bien sombres, pourrait être tenté par une fuite en avant potentiellement dangereuse car elle pourrait s'accompagner d'une escalade militaire.

La Chine est restée en déflation en janvier, pour le quatrième mois consécutif, à rebours des principales économies en proie à l'inflation, selon des chiffres officiels publiés jeudi. L'indice des prix à la consommation (CPI), principale jauge de l'inflation, a baissé en janvier de 0,8 % sur un an, la plus grande chute depuis 14 ans, contre -0,3 % le mois précédent, selon le Bureau national des statistiques (BNS).

<https://asialyst.com/fr/2024/02/10/chine-mauvaise-sante-economique-envenime-rivalite-etats-unis/>

**Lire avec intérêt cet article concernant la sécurité intérieure :**

## **Place Nette 83 : dans le Var, les gendarmes se mobilisent sur une nouvelle opération anti-délinquance ( Gendinfo, LTN Floriane Hours)**

Durant la semaine du 5 février 2024, les gendarmes du groupement du Var ont procédé à une nouvelle opération « Place Nette », auparavant nommée « Opération Tempête ». Action coup de poing contre la délinquance, cette opération a permis le dénouement de plusieurs enquêtes et l'interpellation d'individus recherchés. Une réussite donc pour les 255 militaires engagés.

Depuis plusieurs mois maintenant, des opérations « Tempête », devenues opérations « Place Nette », se multiplient sur l'ensemble du territoire. Visant à intensifier les contrôles et à renforcer l'action des forces de gendarmerie sur une durée et un territoire

précis, ces opérations permettent de mettre un coup d'arrêt à plusieurs phénomènes de délinquance : trafics de drogue, vols, escroqueries, etc.

Dans le département du Var, où huit opérations de ce type ont déjà été menées, une neuvième vient de se terminer. Planifiée du 5 au 8 février 2024, cette opération « Place Nette » a mobilisé 255 militaires, renforcés par un escadron de gendarmerie mobile Guépard.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/enquetes/2024/place-nette-83-dans-le-var-les-gendarmes-se-mobilisent-sur-une-nouvelle-operation-anti-delinquance>

**Et quelques articles de fond et d'actualité :**

**Faraday l'étoile montante de l'IA française ( Le portail de l'IE, 9 février 2024, Nicolas Chevalier)**

Engagée pour une solution d'IA souveraine, la *start-up Faraday* incarne une alternative prometteuse dans le monde de l'intelligence artificielle française. Malgré les apparences, il semblerait que la France ne soit pas en reste dans la compétition de l'intelligence artificielle face aux géants technologiques américains.

*Parcours et souveraineté numérique européenne*

L'Europe, bien consciente de son retard dans le secteur numérique, est résolue à ne pas répéter les mêmes erreurs dans le domaine de l'intelligence artificielle. Cette prise de conscience stratégique a catalysé l'émergence d'entreprises avant-gardistes, parmi lesquelles *Faraday* se distingue. Une entreprise innovante d'intelligence artificielle fondée par le jeune Camerounais William Elong.

*La fusion entre multiculturalisme et pragmatisme*

Dans un monde de plus en plus complexe et compétitif, cette *start-up* doit relever de nombreux défis pour espérer pouvoir concurrencer les géants américains déjà bien établis. Ainsi, *Faraday* aborde le problème différemment. Plutôt que de se concentrer initialement sur la levée de fonds, la société de William Elong priorise le développement de son produit phare : Aria, une alternative souveraine et *open source* à l'instar de ChatGPT. En renouant avec ses partenaires camerounais, l'entreprise réussit un tour de force : elle parvient à développer Aria à des coûts de production significativement inférieurs à ceux de ses concurrents pour leur propre modèle.

<https://www.portail-ie.fr/univers/blockchain-data-et-ia/2024/faraday-letoile-montante-de-lia-francaise/>

**Bruxelles évince les sans-papiers de la directive sur les violences faites aux femmes (Euractiv, 9 février 2024, Clara Bauer-Babef)**

Si l'UE s'est dotée de son tout premier arsenal législatif pour lutter contre les violences faites aux femmes, l'accord final ne prévoit aucune garantie pour les demandeuses d'asile de porter plainte sans risquer de se faire expulser.

Après plusieurs mois de négociations intenses, la Commission, le Parlement et le Conseil sont parvenus mardi (6 février) à trouver un accord sur la directive pour lutter contre les violences faites aux femmes.

« C'est un message clair dans toute l'Union que nous prenons au sérieux la violence contre les femmes », a déclaré l'eurodéputée irlandaise et co-rapporteur du dossier

Frances Fitzgerald (PPE), lors d'une conférence de presse à Strasbourg à l'issue des négociations tripartites, dites « trilogues ».

Le texte prévoit une série de mesures pour mieux protéger les femmes en Europe, notamment contre les mariages forcés, le cyberharcèlement sexiste ou encore les mutilations génitales.

Pourtant, malgré l'enthousiasme collectif, une catégorie de femmes semble avoir été oubliée, selon le PICUM, une ONG située à Bruxelles qui promeut le respect des droits humains des sans-papiers en Europe.

Il s'agit des femmes en situation de précarité, sans papiers, qu'elles soient migrante ou qu'elles aient obtenu un titre de séjour temporaire.

Bien qu'il n'existe pas d'estimation fiable du nombre de femmes sans-papiers en Europe, elles seraient des dizaines de milliers, selon le PICUM.

<https://www.euractiv.fr/section/immigration/news/bruxelles-evince-les-sans-papiers-de-la-directive-sur-les-violences-faites-aux-femmes/>

**Parus au journal officiel :**

Décret du 8 février 2024 relatif à la composition du Gouvernement

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049111524>

Décret n° 2024-98 du 9 février 2024 modifiant le décret n° 2022-786 du 4 mai 2022 fixant la liste des voies et portions de voie réservées à certains véhicules pour les jeux Olympiques et Paralympiques de 2024

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049121964>

Arrêté du 9 février 2024 fixant le nombre de chambres des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000049122158>